# Appel à contribution pour le prochain numéro de la revue

# « Chronique Féministe »

## Thème : Désir et plaisir des femmes dans l’après #MeToo

Description : La libération sexuelle, pour qui ? Les féministes matérialistes ont souvent soutenu l’idée qu’elle avait joué uniquement en faveur des hommes, en libéralisant et non en libérant les pratiques sexuelles. Le contexte actuel de dénonciation des violences sexuelles vécues en majorité par les femmes et les enfants, mais aussi par quelques hommes, semble confirmer cette hypothèse. Si ces violences sont aujourd’hui politisées, il est également à repenser, à dire et à discuter du désir et du plaisir d’un point de vue féministe. Si les femmes sont encore très largement objectivées d’un point de vue sexuel, entre autres, quelles peuvent être les pistes d’émancipation pour qu’émerge une véritable démocratie sexuelle ? Le « Chronique féministe » vous invite à penser les dénonciations, autant que les horizons autres, en matière de sexualité, dans l’après #metoo.

## Consignes aux auteur-trice-s

* Les contributions doivent parvenir à l’Université des Femmes <[anne.barre@universitedesfemmes.be](mailto:anne.barre@universitedesfemmes.be)> pour **le 20 avril 2020** au plus tard. Elles seront ensuite soumises au Comité de Rédaction de l’Université des Femmes qui statuera sur les analyses retenues et leur organisation dans la revue de l’association.
* Les articles/contributions doivent comporter au minimum 8.000 et au maximum 20.000 signes (espaces, notes et bibliographie comprises).
* La première page doit comporter le titre de l’article ainsi que les coordonnées de l’auteur-e (nom, prénom, institution, adresse postale, courriel, téléphone)
* Pour l’ensemble du document (texte, tableur, graphiques, notes, bibliographie, annexes), utilisez de préférence la police Times New Roman 12 pt, interligne un et demi. Évitez, dans la mesure du possible, les feuilles de style et tout enrichissement tels que gras ou souligné, sauf pour les tableaux si certains éléments doivent être mis en évidence.
* Pour les références bibliographiques : elles peuvent faire l’objet de notes de bas de page. Les références complètes figurent en fin de document.

## Le texte

- ***paragraphes***: interligne un et demi, sans retrait

- ***titres et intertitres***: hiérarchisés

- ***italiques***: les titres des œuvres et des journaux cités dans le texte, mots en langue étrangère, etc.

- ***citations***: insérées dans le texte, en italiques et mises entre guillemets suivies de la référence (nom de l’auteur, date : numéro de page - cf. supra)

- ***sigles*** (non connus) : sont développés lors de leur première apparition dans le texte

- ***notes***: numérotation automatique, appel de note en exposant, sans parenthèses, à mettre en fin d’article. Placez l’appel de note avant la ponctuation.

## Références bibliographiques

Monographies :

Nom, Prénom, *Titre de l’ouvrage*, lieu d’édition, maison d’édition, date.

Article dans ouvrage collectif :

Nom, Prénom, Titre de l’article, *in* Nom(s), P., (éd.) ou (sous la direction de), *Titre de l’ouvrage*, lieu d’édition, maison d’édition, date, p. numéros de pages.

Article paru dans une revue :

Nom, Prénom, Titre de l’article, *Titre de la revue*, vol., n°., date, p. numéros de pages. (si revue électronique, ajouter après les numéros de pages) [en ligne] : URL